EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 14
PROJETS INNOVANTS : JARDINS ET ESPACES PARTAGES

Rapporteur : Monsieur Philippe BOHELAY

Dans le cadre des Projets innovants, la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux associations dont l'objet est de créer et de développer des espaces ou lieux d'échanges, de partages et de rencontre entre les habitants et de les rassembler autour d'une activité commune et partagée.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver l'aide financière accordée aux associations ci-après, pour un montant global de 5 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

TERRA PRETA

L'objet de l'association est de mettre à disposition les outils et les moyens pour créer une dynamique de changement pour toute personne souhaitant agir positivement sur l'environnement.

L'action consiste à concevoir un maillage de lieux, sur toute la Ville, basé sur le partage et la transmission, autour de la collecte et de la valorisation de biodéchets.

Dans un premier temps, un travail d'ingénierie a été nécessaire, avant la mise en place du premier lieu de collecte, afin de l'intégrer au mieux au cadre de vie en Ville. L'association travaille en concertation avec les habitants, les commerçants, les professionnels, les institutions et les associations qui pourront s'impliquer dans ce projet.

Maintenant, l'association souhaite réaliser ce premier point de collecte publique et une aire de compostage des biodéchets sur un site en cours de définition, avec comme objectif de mettre à disposition trois types de bacs de collecte pour les déchets verts, les matières sèches et les litières biodégradables. Une fois ces matières revalorisées, les différents composts seront utilisés sur place notamment pour des cultures potagères et ornementales.

L'approche de cette démarche est innovante, par sa diversité de thèmes réunis au sein d'un même lieu : environnemental, social, pédagogique et culturel.

Coût du projet :	9 000 €
Subvention accordée en 2017 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

L'AMI'NISTRATIF

Le collectif PARCC OASIS, représenté par l'association L'ami'nistratif, regroupe actuellement 40 associations. La ville a mis à disposition de ce collectif une friche industrielle sur le Quartier Saint-Jean, entre les rues Pré la Reine et Chappes, ouverte au public. C'est un espace de rencontre et d'expression pour « construire ensemble », un carrefour d'idées pour développer le partage et le faire ensemble.

Depuis son ouverture, différents ateliers ont été mis en place : défrichage, recensement et sauvegarde des végétaux présents sur le terrain, création d'un jardin partagé en « trou de serrure », fabrication de nichoirs, rencontre inter-asso, ...
L'association sollicite une subvention afin de construire le premier bâtiment « Paligloo », celui-ci sera en bois, paille et terre.

Coût du projet :	17 741 €
Subvention accordée en 2017 :	0 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 JUIN 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY